

FONDATION



DU
PATRIMOINE

 **île de France**



DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 29 MARS 2018

SAUVONS LA COUPOLE DU LYCÉE HENRI-IV !

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE CROWDFUNDING
JEUDI 29 MARS 2018

www.fondation-patrimoine.org/52815

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Directrice presse et presse événementielle
Laurence Lévy

Téléphone
01 53 67 76 05


Mail
laurence.levy@fondation-patrimoine.org


Adresse
23-25, rue Charles Fourier
75013 Paris

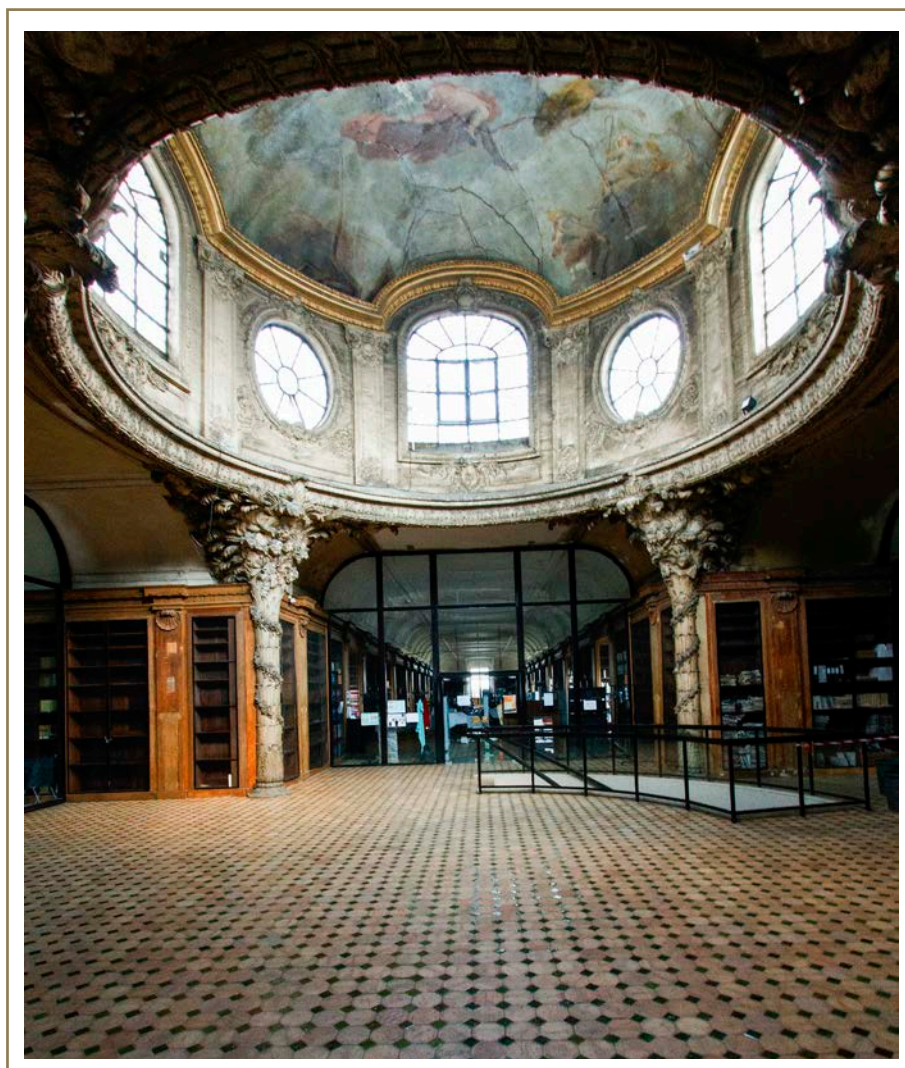
Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

 facebook.com/fondationdupatrimoine

 @fond_patrimoine

 @fondationdupatrimoine



La coupole du lycée Henri-IV, à la croisée des bibliothèques © Didier Peyramaure

SOMMAIRE

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE	PAGE 3
2. LA COUPOLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU LYCÉE HENRI-IV	PAGE 4
3. DESCRIPTION DE LA COUPOLE	PAGE 5
4. FOCUS SUR L'ŒUVRE DE JEAN RESTOUT (1692-1768)	PAGE 6
À PROPOS DE L'ARTISTE	PAGE 6
UN DÉCOR MILITANT	PAGE 6
DESCRIPTION DE LA FRESQUE	PAGE 7
5. DÉSORDRES CONSTATÉS ET MONTANT DES TRAVAUX	PAGE 7
6. FAIRE UN DON : LES AVANTAGES FISCAUX	PAGE 9
7. LES PARTENAIRES	PAGE 9
LA FONDATION DU PATRIMOINE	PAGE 9
LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE	PAGE 9
LE LYCÉE HENRI-IV	PAGE 9

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au sommet du célèbre établissement scolaire parisien, riche d'une histoire remontant au Moyen-Âge, se dresse la coupole du lycée public Henri-IV, chef-d'œuvre de l'art rocaille. Edifiée en 1730 à la croisée des bibliothèques par les plus grands artistes de l'Académie royale, sa voûte est sublimée sur par une magistrale fresque du peintre Jean Restout (1692-1768) représentant *L'Apothéose de saint Augustin terrassant l'hérésie*. Son architecture, son décor peint, son ornementation sculptée et ses vitraux forment un ensemble remarquable et rare.

Mais aujourd'hui l'ensemble est gravement menacé et réclame des soins urgents. Sous l'égide de la Fondation du patrimoine, la Région Île-de-France et le lycée Henri-IV lancent un appel aux dons. Ensemble, mobilisons-nous pour sauver la coupole !

Implanté au cœur du Quartier Latin, le lycée Henri-IV occupe, place du Panthéon, l'emplacement de l'ancienne abbaye royale Sainte-Geneviève – elle-même ancienne basilique des Saints-Apôtres Pierre et Paul, fondée au début du VI^e siècle par Clovis et son épouse Clotilde qui y furent enterrés. Cette abbaye, qui donnera son nom au quartier, est intimement liée à l'histoire de Paris et de la France. Elle brillera particulièrement dans les domaines des idées et de l'enseignement. C'est dans ses bâtiments, devenus biens nationaux en 1790, que les révolutionnaires ouvrent en 1796 l'École Centrale du Panthéon, renommée lycée Napoléon en 1804, avant de prendre définitivement le nom de lycée Henri-IV en 1873.



Depuis la cour de l'établissement : au centre la coupole, et à sa gauche le Panthéon © Lycée Henri-IV

2. LA COUPOLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU LYCÉE HENRI-IV : UN PATRIMOINE RARE

La présence d'une bibliothèque est attestée dans les murs de l'abbaye Sainte-Geneviève dès 831, mais sa construction dans sa forme actuelle ne date que du XVII^e siècle. Le génovéfain Claude-Paul de Creil en érige la première aile en 1672, doublée en 1700 pour atteindre une longueur dépassant les 110 mètres. Enrichie par de nombreux legs, la bibliothèque est agrandie en 1730 par Jacques de la Guêpière. Il la dessine en croix comme celle des Jésuites de Rome. **Au centre, à l'intersection des quatre ailes, il y fait édifier une coupole.** Cette grandiose bibliothèque, unique en France, est administrée par une lignée de grands bibliothécaires, souvent chanceliers de l'Université, érudits et savants.



La fresque de Jean Restout, les oculi et les fenêtres © Didier Peyramaure

En 1852, les ouvrages de la bibliothèque abbatiale sont transférés dans un bâtiment construit à son intention sur la place du Panthéon, la bibliothèque Sainte-Geneviève. Les locaux de l'ancienne bibliothèque sont alors affectés dans un premier temps à l'internat du lycée, avant de retrouver leur vocation d'origine en devenant la bibliothèque du lycée et des classes préparatoires.

Il est exceptionnel en France de conserver la totalité des éléments décoratifs d'une coupole peinte, de l'envergure de celle du lycée Henri-IV : toutes celles exécutées dans les églises parisiennes au XVIII^e siècle ont été dénaturées à des époques ultérieures et l'effet décoratif d'ensemble a été irrémédiablement perdu. C'est pourquoi la coupole de la bibliothèque de l'ancienne abbaye Sainte-Geneviève est rare et mérite une restauration devenue aujourd'hui extrêmement urgente. Ce patrimoine menace ruine et doit être sauvé : toutes ses parties – architecture, couverture de la coupole, ornements sculptés de stucs et de bois, vitraux, peinture – sont homogènes et uniques en leur genre. Ils n'ont pas d'équivalent dans les œuvres du siècle des Lumières conservées à Paris.

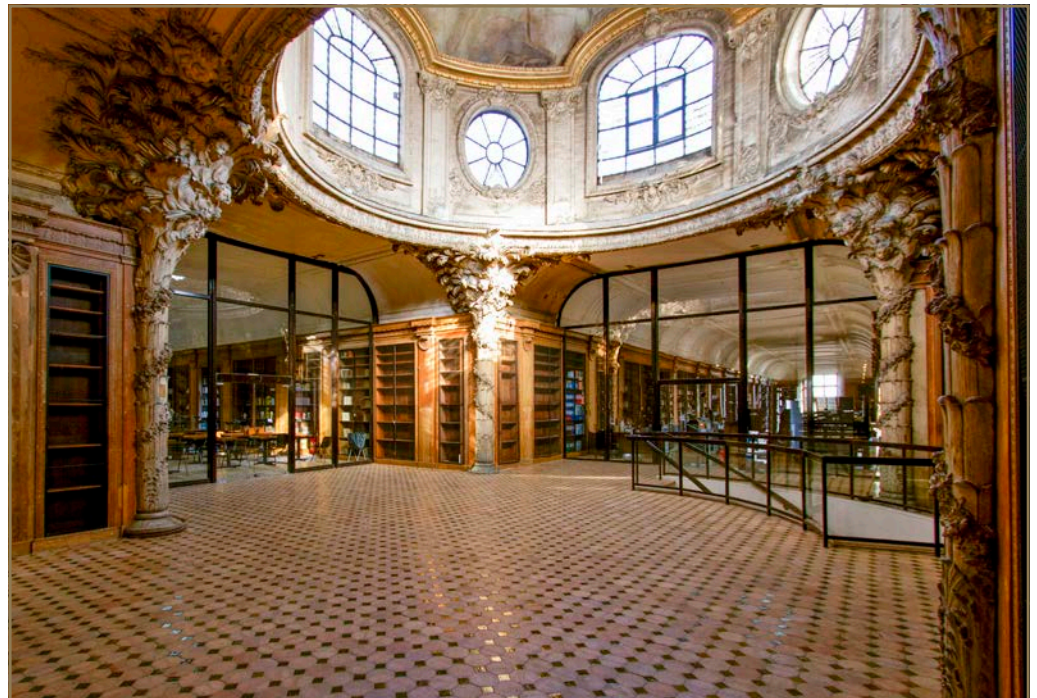
3. DESCRIPTION DE LA COUPOLE

L'escalier des Prophètes permet d'atteindre la croisée des Génovéfains, elle-même surplombée par la coupole. La croisée est une vaste salle de forme carrée qui permet aux élèves de se rendre aux deux bibliothèques et aux deux salles d'examens situées sous les combles, au troisième niveau du lycée.

Le tambour de la coupole, de 10 mètres de diamètre, apporte une lumière abondante par quatre oculi ovoïdes et quatre grandes fenêtres alternées en anse de panier. Il est décoré par une fresque magistrale de Jean Restout représentant *L'Apothéose de saint Augustin terrassant l'hérésie*.

Les parois du tambour sont cadrées par deux corniches hautes et basses. En bois de chêne, elles sont à décors de feuilles d'acanthe et de feuilles d'eau.

Répartis autour de la pièce, quatre grands palmiers en chêne à décors stucés semblent porter les corniches qui les surplombent. Des guirlandes de roses, au-dessus de palmettes bien



La salle de la coupole © Didier Peyramaure

rangées, enlacent en torsades les troncs, maintenus au sol par un tore retenant de grandes feuilles d'acanthe. Les têtes de quatre chérubins surgissent des feuillages luxuriants qui montent jusqu'au ciel. Ces palmiers aux feuilles très découpées et dentelées de style rocaille évoquent l'Afrique, où vécut saint Augustin. Ils marquent l'originalité de ce décor religieux, qui est soucieux de véracité historique tout en faisant montre d'un exotisme raffiné, alors très à la mode dans la littérature et dans l'art.

Il est probable que Restout ait conçu, en même temps que la peinture de la calotte, les dessins des angelots, des guirlandes de fleurs et des palmiers en bois et en stuc qui ornent la partie basse de la coupole. Les vitraux sont quant à eux probablement de la main de Pierre Le Vieil (1708-1772), qui fut l'un des derniers grands peintres verriers du XVIIIe siècle.

4. FOCUS SUR L'ŒUVRE DE JEAN RESTOUT (1692-1768)

À PROPOS DE L'ARTISTE

Né à Rouen, Jean Restout est issu d'une très ancienne dynastie de peintres et de sculpteurs normands. Venu très jeune à Paris dans l'atelier de son oncle maternel, le peintre du Roi Jean Jouvenet, Restout devint à sa mort son héritier et l'un des plus grands peintres d'histoire du règne de Louis XV. Il exécuta notamment des dessus-de-porte mythologiques pour l'appartement de la Dauphine au château de Versailles - qui sont toujours en place, ainsi que des décors pour l'hôtel de Soubise à Paris (aujourd'hui musée de l'Histoire de France). Il se spécialisa plus particulièrement dans la peinture religieuse et travailla dans ce domaine pour le Roi, pour certaines paroisses de Paris et surtout pour de nombreuses congrégations à Paris et en province.

L'une de ses œuvres maîtresses est le décor de la coupole de la bibliothèque de l'abbaye Sainte-Geneviève. La peinture fut achevée en 1730 à l'huile sur enduit, technique apprise par Restout auprès de son maître Jouvenet sur le chantier de la chapelle de Versailles, en 1709-1710. Il fait preuve dans cette œuvre d'une maîtrise de la perspective plafonnante et de la couleur. Cette prouesse à la fois technique et esthétique est l'un des importants exemples encore en place d'un décor sur voûte et de toute son ornementation originelle.

UN DÉCOR MILITANT

Le décor de la coupole est conçu au plus fort de la querelle janséniste du XVIII^e siècle, au moment des « convulsions du cimetière de l'église Saint-Médard ». Les moines de Sainte-Geneviève ayant pour la plupart pris parti pour le camp janséniste, avaient certainement choisi Jean Restout du fait de ses convictions religieuses identiques.

Or, l'exécution de la coupole se situe également au moment de l'exécution de la chapelle de la Vierge dans l'église Saint-Sulpice, achevée en 1732 par le peintre François Lemoine (1688-1737). Ennemis des sulpiciens, qu'ils considéraient inféodés à Rome, les génovéfains demandèrent un sujet rare et très orienté à Restout : *L'Apothéose de saint Augustin terrassant l'hérésie* qui répondait à la *Vierge en gloire* de Lemoine à Saint-Sulpice (toujours en place de nos jours, mais détériorée par un grave incendie au XVIII^e siècle). Les apothéoses grandiloquentes des deux



Détail de la fresque de Jean Restout © Didier Peyramaure

peintres signifiaient donc à peu de distance les rivalités théologiques entre la compagnie de Saint-Sulpice et l'ordre augustinien de Sainte-Geneviève. La peinture de Restout est donc aussi un pan de l'histoire religieuse et politique du royaume de France, qui inaugure d'une certaine manière les débats philosophiques des Lumières sur la religion et sa place dans la société de l'Ancien Régime.

DESCRIPTION DE LA FRESQUE

Saint Augustin, assis sur des nuages supportés par de grands anges virevoltants, tient un livre et une plume et s'emploie à la « défense de la Vérité » par ses écrits. Nimbé de lumière, le regard extasié vers le ciel, il est inspiré par Dieu. Un dard de feu descendant des nuées tombe sur un tas de livres du théologien Pélage, dont les théories sur la liberté et la grâce furent combattues par saint Augustin comme hérétiques.

Pour les moines de Sainte-Geneviève observant la règle de saint Augustin, c'était ainsi une manière de souligner que leurs prises de parti pour le jansénisme n'étaient en rien « hérétiques » et qu'ils triompheraient de leurs détracteurs.

Plusieurs éléments de cette iconographie à la fois savante et claire sont actuellement illisibles et devraient ressurgir lors de la restauration de la couche picturale. De même les couleurs fraîches imaginées par Restout, originellement bleues et dorées, pourront reprendre leur éclat.

5. DÉSORDRES CONSTATÉS ET MONTANT DES TRAVAUX

Le sol de la croisée et l'escalier qui y mène ont été restaurés entre 1992 et 1996. Les tomettes octogonales de couleur rose et les cabochons verts du sol ont été reconstitués à partir des couleurs originales.

Le toit en zinc de la coupole a été entièrement refait en 1972, ainsi que des reprises sur la maçonnerie et sur les vitraux.

Mais dans la dernière décennie, de nouveaux désordres provenant du toit sont à déplorer. Dans l'urgence de la sécurité des élèves, des filets de protection ont été mis en place. On constate les dégâts suivants :

A l'extérieur :

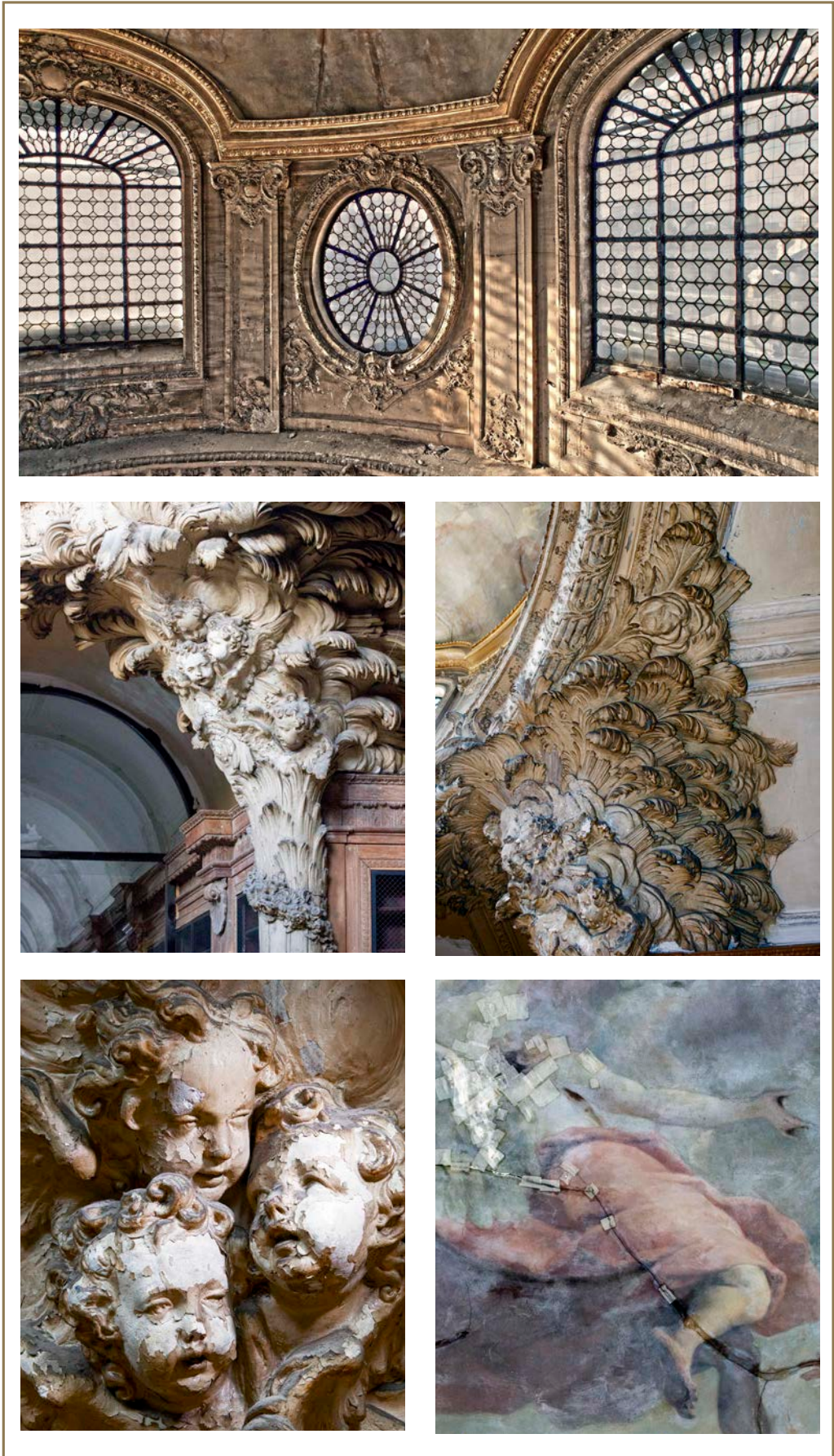
- ▶ les enduits et la corniche du tambour sont très endommagés, et de gros blocs menacent de chuter dans les cours de récréation.

A l'intérieur :

- ▶ des infiltrations d'eau dues à des défauts d'étanchéité sur les chéneaux et sur la couverture plate en plomb pénètrent dans la coupole. Les vitraux notamment devront être déposés afin de procéder à une réfection des joints en plomb ;
- ▶ les décors en stucs sont très détériorés et chutent régulièrement, parfois en gros volume ;
- ▶ la fresque de Jean Restout continue à fortement se dégrader, certains morceaux sont maintenus par du ruban adhésif. L'œuvre est peinte sur du plâtre, lui-même porté par un support en bois accroché à la charpente, qui n'a pas été visité ni entretenu depuis près de 300 ans. Il faudra pénétrer à l'intérieur de la coupole pour en vérifier l'état avant de procéder à la restauration de la fresque.

La coupole dans son entier doit aujourd'hui faire l'objet d'une restauration d'ampleur pour être sauvée. Le montant des travaux est estimé à près de 1 600 000 €. L'appel aux dons se fera en plusieurs paliers, dont le premier est fixé à 100 000 €.

Ce sauvetage de la coupole mettra un point final à la restauration des bibliothèques du lycée, après deux campagnes de travaux menés par la Région et le Département en 1992-1996 et 2000.



6. FAIRE UN DON : LES AVANTAGES FISCAUX

Les dons effectués à la Fondation du patrimoine sont déductibles :

- ▶ de l'IRPP à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable ;
- ▶ de l'IFI à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € ;
- ▶ de l'IS, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Pour faire un don, cliquez ici : www.fondation-patrimoine.org/52815.

7. LES PARTENAIRES

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État, la Fondation du patrimoine est un organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996. Reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. Organisée autour de ses 22 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 560 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.

Avec plus de 27 000 projets publics et privés soutenus depuis sa création, elle participe activement au renforcement de l'attractivité des territoires en devenant, au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes.

Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine, qui en 2017 a collecté 14,6 millions d'euros grâce à la générosité de 40 000 donateurs.

A Paris, la Fondation du patrimoine a soutenu la réalisation de travaux de restauration de nombreux projets emblématiques, dont les peintures de Delacroix dans la chapelle des Saints-Anges au sein de l'église Saint-Sulpice, les salles Richelieu et Mounet-Sully de la Comédie-Française, la cour d'honneur du musée Carnavalet, la maison-atelier de l'artiste Jean Lurçat, l'Académie d'agriculture de France, le théâtre national de Chaillot, la galerie Mazarine de la Bibliothèque nationale de France, la fabrique des chevaux de Przewalski de la ménagerie du Jardin des Plantes...

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE : UNE NOUVELLE AMBITION POUR LE PATRIMOINE FRANCILIEN

La politique régionale en faveur du patrimoine s'articule autour de deux axes : l'étude et la valorisation des patrimoines franciliens d'une part et l'aide à la conservation, la restauration et la mise en valeur de ces patrimoines d'autre part. La nouvelle politique culturelle de la Région Île-de-France vise à renforcer ces actions, particulièrement en direction du patrimoine non protégé.

La mission d'Inventaire « recenser, étudier et faire connaître le patrimoine »

L'Inventaire du patrimoine étudie tous les patrimoines des territoires franciliens, du Ve siècle à nos jours : patrimoine exceptionnel ou ordinaire, rural ou industriel, public ou privé, urbanisme des grands ensembles, sans oublier le patrimoine immatériel. De nombreuses publications et une large base de données rassemblent et valorisent les études conduites par l'Inventaire.

Une gestion des aides à la restauration et à la valorisation du patrimoine

La Région en tant que partenaire des collectivités locales et des associations apporte un soutien financier à la restauration et la mise en valeur du patrimoine francilien, avec la préoccupation constante de le mettre à la disposition de l'ensemble de la population.

Identifier, conserver et valoriser les patrimoines non protégés

La sauvegarde de monuments, mobiliers, éléments remarquables d'espaces naturels ou paysagers menacés, concourt à l'emploi, la formation et la transmission des savoir-faire. Pour encourager la conservation de ces patrimoines non protégés, la Région Île-de-France s'appuie sur de nouveaux dispositifs innovants : le label « Patrimoine d'intérêt régional » et la mise en place d'une ingénierie financière public/privé, avec la Fondation du patrimoine.

Portée par ces actions ambitieuses et inédites, la Région Île-de-France se positionne comme un acteur incontournable du patrimoine.

La Région Île-de-France a en charge la gestion patrimoniale de 465 lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel. En tant que propriétaire, elle joue un rôle déterminant en matière de financement des dépenses d'investissement des lycées. À cet égard, la Commission permanente du Conseil régional a voté la restauration de la coupole de la bibliothèque du Lycée Henri-IV dans la continuité des travaux de restauration qui avaient été engagés il y a maintenant quinze ans.

LE LYCÉE HENRI-IV

Au cœur du Quartier latin, le lycée Henri-IV est une cité scolaire publique accueillant plus de 2700 élèves dont 675 élèves au collège, 860 élèves au lycée et 1200 élèves en classes préparatoires et dans le CPES créé avec l'université PSL. Occupant régulièrement le haut des classements nationaux pour les résultats aux concours les plus prestigieux, le lycée Henri-IV est un des fleurons de l'académie de Paris et un établissement de renommée nationale, voire internationale. Nombre d'éminents intellectuels, professeurs, chercheurs, journalistes, artistes, écrivains, hommes politiques ou scientifiques en ont été élèves ou professeurs. On compte parmi eux cinq prix Nobel et quatre présidents de la République.

Son projet pédagogique axé autour de l'excellence et de l'ouverture vise à promouvoir le mérite républicain. L'accueil des boursiers est de 27 % pour les CPGE et de 47 % pour le CPES. **Il faut noter la particularité de l'établissement qui est l'un des deux seuls de France à ne pas avoir ses classes de lycée sectorisées, mais ouvertes aux meilleurs élèves de tout le territoire,** choisis sur dossier.

Créé en 1796, le lycée Henri-IV fut un des premiers lycées de France, installé dans les bâtiments de l'ancienne abbaye royale Sainte-Geneviève dont l'origine remonte au VI^e siècle. Il constitue un patrimoine historique exceptionnel, créant un environnement propice à l'étude. La rénovation de la bibliothèque datant du début du XVIII^e siècle fut interrompue en 2002, sans intervention sur la coupole dont la structure fait apparaître depuis quelques années des désordres inquiétants. C'est à cette opération de rénovation qu'est dédiée la souscription organisée par la Fondation du patrimoine.